

PROLONGATION
ANNULE ET REMPLACE
LA PRÉCÉDENTE FICHE

PONT DE SOUS-MOULIN

FERMETURE D'UN ITINÉRAIRE PIÉTONNIER

DÈS LE MERCREDI 7 FÉVRIER **JUSQU'À FIN JUILLET 2018** – DURÉE **6 MOIS**

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil reconstruit le pont de la route de Sous-Moulin situé sur la commune de Thônex.

Afin de réaliser les fondations de ce nouvel ouvrage, des travaux de terrassement et d'enceinte de fouille doivent être entrepris.

Durant cette phase de chantier, le trottoir et les 3 passages piétons longeant la route de Malagnou côté "Chêne-Bourg" sont totalement fermés et les piétons sont priés de suivre l'itinéraire de déviation mis en place (voir infographie au verso).

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le mercredi 7 février **jusqu'à fin juillet 2018** – pour une durée de **6 mois**

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch.

POURQUOI ?

Le pont de Sous-Moulin est reconstruit pour répondre aux normes en vigueur pour le passage des véhicules et améliorer le transit de la mobilité douce sur l'ouvrage.

RENSEIGNEMENTS

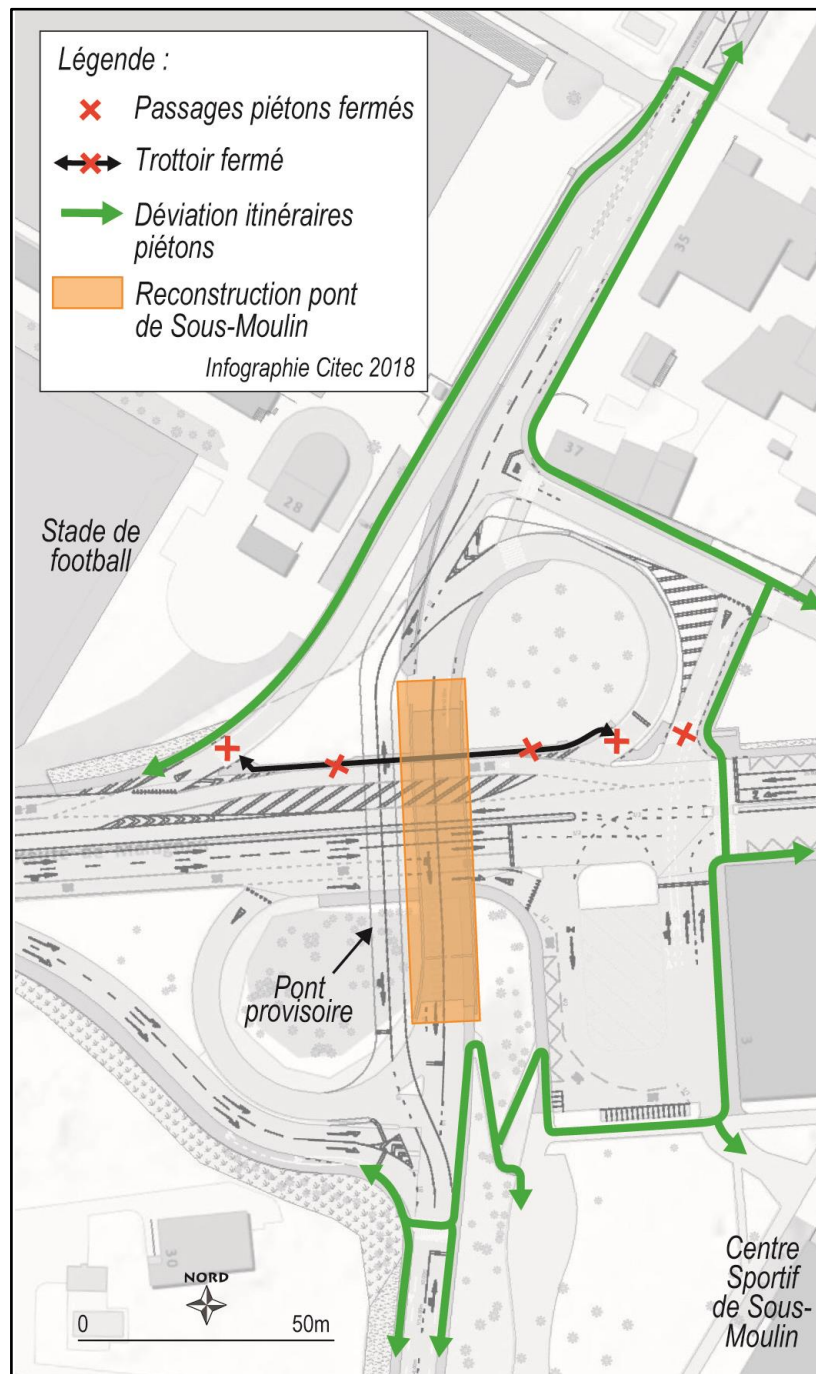
INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports

PONT DE SOUS-MOULIN**FERMETURE D'UN ITINÉRAIRE PIÉTONNIER****DÈS LE MERCREDI 7 FÉVRIER JUSQU'À FIN JUILLET 2018 – DURÉE 6 MOIS**

INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !

ABONNEZ-VOUS:



newsletter: avisdetravaux.ge.ch

twitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

